

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

ENNAKL AUTOMOBILES

Siège social : Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis

La société Ennakl AUTOMOBILES publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2017 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 15 mai 2018. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI & Salah MEZIOU.

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS DE LA SOCIETE ENNAKL AUTOMOBILES**AU 31 DECEMBRE 2017****Au 31/12/2017****(Montants exprimés en Dinars)**

	<u>Note</u>	<u>Au 31/12/2017</u>	<u>Au 31/12/2016</u>
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		2 478 490	2 333 168
Moins : Amortissements		(2 268 008)	(1 887 419)
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	(A-1)	<u>210 483</u>	<u>445 749</u>
Immobilisations corporelles		75 784 913	60 253 237
Moins : Amortissements		(21 644 001)	(20 712 939)
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		<u>54 140 912</u>	<u>39 540 298</u>
Participations et créances liées à des participations	(A-2)	62 388 999	36 519 395
Moins : Provisions		-	-
Autres immobilisations financières	(B-1)	2 936 582	2 489 498
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		<u>65 325 581</u>	<u>39 008 893</u>
TOTAL ACTIFS IMMOBILISES		<u>119 676 975</u>	<u>78 994 940</u>
Autres actifs non courants	(B-2)	0	51 705
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		<u>119 676 976</u>	<u>79 046 645</u>
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks		44 578 252	34 687 045
Moins : Provisions		(1 944 176)	(2 043 397)
TOTAL STOCKS	(B-3)	<u>42 634 076</u>	<u>32 643 648</u>
Clients et comptes rattachés		26 904 976	10 509 040
Moins : Provisions		(1 419 565)	(1 472 566)
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	(B-4)	<u>25 485 411</u>	<u>9 036 474</u>
Autres Actifs courants	(B-5)	10 933 828	5 335 096
Liquidités et équivalents de liquidités	(B-6)	27 542 466	69 128 274
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		<u>106 595 781</u>	<u>116 143 492</u>
TOTAL DES ACTIFS		<u>226 272 756</u>	<u>195 190 137</u>

BILAN
Au 31/12/2017
(Montants exprimés en Dinars)

	<u>Note</u>	<u>Au 31/12/2017</u>	<u>Au 31/12/2016</u>
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital social		30 000 000	30 000 000
Réserves		56 790 463	48 790 463
Fonds social		1 612 067	1 846 298
Résultats reportés		11 443	6 239
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE		<u>88 413 973</u>	<u>80 643 000</u>
RESULTAT DE L'EXERCICE		<u>26 537 682</u>	<u>28 355 881</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION (I)	(B-7)	<u>114 951 655</u>	<u>108 998 881</u>
<u>PASSIFS</u>			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Provisions pour risques et charges	(B-8)	5 544 058	4 662 943
Emprunts	(B-9)	19 857 060	0
Dépôts et cautionnements		4 000	4 000
Autres passifs non courants	(B-10)	151 503	187 670
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		<u>25 556 621</u>	<u>4 854 613</u>
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	(B-11)	76 972 051	73 571 252
Autres passifs courants	(B-12)	4 649 489	7 765 391
Concours bancaires et autres passifs financiers	(B-13)	4 142 940	0
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		<u>85 764 480</u>	<u>81 336 643</u>
TOTAL DES PASSIFS (II)		<u>111 321 101</u>	<u>86 191 256</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS (I+II)		<u>226 272 756</u>	<u>195 190 137</u>

ETAT DE RESULTAT
(Modèle de Référence)
De la période close au 31/12/2017
(Montants exprimés en Dinars)

	<u>Note</u>	<u>Au 31/12/2017</u>	<u>Au 31/12/2016</u>
Revenus	(R-1)	381 932 879	359 911 627
Coût des ventes	(R-2)	330 296 157	303 210 724
		MARGE BRUTE	
		51 636 722	56 700 903
Frais de distribution	(R-3)	19 382 518	18 557 968
Autres produits d'exploitation	(R-4)	2 041 667	1 899 409
Autres charges d'exploitation	(R-5)	753 647	1 355 917
Frais d'administration	(R-3)	11 078 525	10 986 123
		RESULTAT D'EXPLOITATION	
		22 463 699	27 700 304
Charges financières nettes	(R-6)	212 518	2 717
Produits des placements	(R-7)	9 865 885	10 632 949
Autres gains ordinaires	(R-8)	2 589 060	601 114
Autres pertes ordinaires	(R-9)	1 344 363	214 775
		RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS	
		33 361 763	38 716 876
Impôt sur les sociétés		6 824 081	7 969 996
		RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOTS	
		26 537 682	30 746 880
Eléments extraordinaires	(R-10)	0	2 390 999
		RESULTAT NET DE L'EXERCICE	
		26 537 682	28 355 881

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE**(Modèle Autorisé)****Au 31/12/2017****(Montants exprimés en Dinars)**

	<u>Au 31/12/2017</u>	<u>Au 31/12/2016</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net après impôts	26 537 682	28 355 881
Ajustements pour :		
- Amortissements	3 844 839	3 848 102
- Provisions nettes de reprises de provisions	781 393	740 425
Variations Des :		
- Stocks	(9 891 207)	17 822 047
- Créances	(16 395 937)	8 472 214
- Autres actifs	(5 687 398)	775 688
- Fournisseurs et autres dettes	3 400 798	(29 145 966)
- Autres passifs	(3 115 902)	2 291 955
Plus ou moins-values de cessions d'immobilisations corporelles	(219 403)	(139 597)
Résultat des opérations de placement	(1 628 245)	(3 225 652)
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation	<u>(2 373 380)</u>	<u>29 795 097</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles, incorporelles et autres actifs non courants	(18 432 299)	(10 294 157)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	493 220	379 530
Décaissement affecté à l'acquisition d'immobilisations financières	(25 869 603)	(6 174 064)
Encaissements provenant des opérations de placement	1 628 245	3 225 653
Décaissements sur prêts du personnel et cautions	(447 084)	1 313 059
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	<u>(42 627 521)</u>	<u>(11 549 979)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Dividendes et autres distributions	(19 500 000)	(19 500 000)
Décaissement fond social	(1 084 908)	(1 150 069)
Encaissement sur emprunt	24 000 000	-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	<u>3 415 092</u>	<u>(20 650 069)</u>
VARIATIONS DE TRESORERIE	<u>(41 585 808)</u>	<u>(2 404 951)</u>
Trésorerie au début de l'exercice	69 128 274	71 533 225
Trésorerie à la fin de la période	27 542 466	69 128 274

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2017

1. NOTES PRELIMINAIRES

La société **ENNAKL AUTOMOBILES** est une société anonyme créée le 06 Février 1965 par un groupement d'entreprises publiques avec un capital de 100 000 Dinars. Elle a été privatisée au courant de l'année 2007. En 2010 elle a été introduite en bourse pour une portion de 40 % de son capital. Elle est cotée sur deux bourses différentes à savoir la BVMT à hauteur de 30 % du capital et la Bourse de Casablanca à hauteur de 10 % du capital.

L'objet principal de la société **ENNAKL AUTOMOBILES** est la commercialisation du matériel de transport, des pièces de rechange, le service après-vente et tout ce qui se rapporte à ce domaine.

La société **ENNAKL AUTOMOBILES** est l'importateur et le distributeur officiel en Tunisie des véhicules neufs des marques : VOLKSWAGEN ; VOLKSWAGEN Utilitaires ; AUDI ; PORSCHE, SEAT et à partir de l'année 2015 SKODA.

2. FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

L'année 2017 était riche en événements pour la société ENNAKL Automobiles. Les faits les plus marquants de l'exercice sont :

- L'inauguration du showroom et atelier SKODA ;
- Le lancement d'un nouveau plan stratégique 2017-2020 ;
- L'ouverture commerciale et l'entrée en exploitation de la nouvelle filiale sise en Côte d'Ivoire et dénommée « AFCAR » ;
- L'inauguration d'un nouveau centre de formation à la Charguia.

3. RESPECT DES PRINCIPES ET NORMES COMPTABLES

Les états financiers de la société **ENNAKL AUTOMOBILES** ont été établis et présentés conformément aux méthodes comptables telles que prescrites, notamment, par la loi n°96-112 du 30 Décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, le décret n°96-2459 du 30 Décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et l'arrêté du Ministre des finances portant approbation des normes comptables ainsi que les différentes dispositions du code de commerce et dans le respect des hypothèses sous-jacentes (la continuité d'exploitation et la comptabilité d'engagement), et par référence aux conventions comptables prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière.

a- Bases de mesure

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la convention du coût historique.

b- Méthodes comptables pertinentes

Les méthodes comptables les plus significatives retenues pour la préparation des comptes se résument dans ce qui suit :

b-1 Immobilisations et amortissements

b-1-1 Immobilisations incorporelles

Cette rubrique enregistre les acquisitions des différents éléments des actifs identifiables et sans substances physiques (Marques, brevets, licences et logiciels).

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition comprenant tous les frais incorporables au coût. Elles sont amorties selon le mode linéaire qui tient compte de la durée de vie estimée de chaque bien et selon les taux suivants :

- Logiciels	33,33%
-------------	--------

b-1-2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition comprenant tous les frais incorporables au coût.

Ces immobilisations sont amorties selon le mode linéaire qui tient compte de la durée de vie estimée de chaque bien et selon les taux suivants :

- Constructions	5%
- Matériel et outillages	10%
- Matériel de transport	20%
- Matériel informatique	33,33%
- Equipements de bureaux	10%
- Agencements et aménagements	10%

Les immobilisations avec une valeur d'acquisition inférieure à 200 Dinars sont amorties en totalité dès le premier exercice de leur acquisition.

b-1-3 Charges à répartir

Cette rubrique inclue les différentes dépenses dont la rentabilité globale de ces charges est attendue au cours des exercices ultérieurs.

b-2 Stocks

Les flux d'entrée et de sortie des stocks de la société **ENNAKL AUTOMOBILES** sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent.

Les stocks VN sont valorisés à leur prix d'achat unitaires par VIN (numéro de châssis) majorés des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport et autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.

Les stocks de pièces sont évalués initialement à leur coût d'acquisition en application de la méthode du coût moyen pondéré calculé à la fin de la période.

Le stock de carburant et de lubrifiants est valorisé selon la méthode de dernier coût d'achat.

Le stock d'ordres de réparations est valorisé au coût des pièces de rechanges utilisées et non encore facturées au client à la date de clôture.

b-3 Les placements

Les placements à court terme sont constatés à leur coût d'acquisition lors de la souscription, alors que les sorties sont comptabilisées par la méthode du coût moyen pondéré (CMP).

b-4 Les participations

L'évaluation des participations à la clôture est faite en comparant le coût d'acquisition des titres à leur valeur d'usage.

b-5 Les revenus

Les revenus provenant de la vente des véhicules sont comptabilisés à la constatation du fait générateur matérialisant le transfert des principaux risques et avantages inhérents à la propriété à savoir la facturation du véhicule.

b-6 L'impôt sur les bénéfices

La société est assujettie à l'impôt sur les sociétés au taux de 25%.

La charge de l'impôt sur les bénéfices est déterminée sur la base de la méthode de l'impôt exigible.

4. NOTES SUR LES ACTIFS

Note (B-1) Autres immobilisations financières :

Les immobilisations financières se détaillent comme suit :

Autres immobilisations financières	déc.-17	déc.-16
Dépôts et cautionnements	637 478	536 603
Prêts au personnel	2 299 104	1 952 895
Total	2 936 582	2 489 498

Note (B-2) Autres actifs non courants :

Les charges à répartir se détaillent comme suit :

Autres actifs non courants	déc.-17	déc.-16
Lancement nouvelle marque SKODA	181 594	181 594
Projet Stratégique CAP 2016	0	241 812
Sous-total	181 594	423 407
Résorptions Cumulées	-181 594	-371 702
Total	0	51 705

Note (B-3) Stocks :

Les stocks sont répartis comme suit :

Stocks		
	déc.-17	déc.-16
Stock véhicules neufs	40 574 413	32 680 474
VW	9 819 151	10 225 972
VW Utilitaires	2 795 703	4 739 364
Audi	9 433 359	8 486 882
Porsche	7 217 957	7 794 076
MAN	680 281	913 281
SEAT	6 551 069	162 341
SKODA	4 076 893	358 559
Stock véhicules neufs encours de dédouanement	3 007 748	980 502
Stock des travaux en cours	972 289	1 001 301
Stock carburants et lubrifiants	23 803	24 767
Sous-total	44 578 252	34 687 045
Provisions	-1 944 176	-2 043 397
Total	42 634 076	32 643 648

(*) La politique de provisionnement des stocks de véhicules neufs de la société ENNAKL automobiles est la suivante :

- Pas de provision pour les modèles dont l'âge moyen en stock est ≤ 2 ans.
- Une provision de 20% à partir de la troisième année et pour chaque année d'ancienneté, pour les modèles dont l'âge moyen en stock est > 2 ans.
- Le montant de la provision sur stock est de 1 944 176 DT composé d'une provision stock véhicules neufs de 1 650 152 DT et une provision stock OR de 294 024 DT.

Note (B-4) Clients et comptes rattachés :

Cette rubrique se présente comme suit :

Clients et comptes rattachés		
	déc.-17	déc.-16
Clients comptes courants	5 538 887	2 168 020
Clients Leasing	12 567 369	3 395 472
Clients, Effets à recevoir	7 625 237	3 682 052
Clients douteux	857 692	1 042 814
Effets et chèques impayés	315 791	220 682
Sous-total	26 904 976	10 509 040
Provision	1 419 565	1 472 566
Total	25 485 411	9 036 474

N.B : La politique de provisionnement des créances douteuses de la société **ENNAKL AUTOMOBILES** est la suivante :

- Pas de provision pour les créances dont l'échéance remonte à une période inférieure ou égale à 6 mois à la date de clôture comptable
- Un taux de provision de 50% est pratiqué sur les créances dont l'échéance remonte à une période entre 6 mois et une année à la date de clôture comptable.
- Un taux de provision de 100% est pratiqué sur les créances dont l'échéance remonte à une date supérieure ou égale à une année à la date de clôture comptable.
- Les créances impayées transférées au service contentieux pour accomplir une action en justice sont totalement provisionnées.

Note (B-5) Autres actifs courants :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Autres actifs courants			déc.-17	déc.-16
Avances et prêts au personnel	1	795 984	732 423	
Débiteurs Divers		343 277	532 548	
Fournisseurs, avances et acomptes		6 938 693	742 229	
Charges constatées d'avance		130 614	105 747	
Produits à recevoir	2	2 825 755	3 270 144	
Sous-total		11 034 323	5 383 091	
Provisions		100 495	47 995	
Total		10 933 828	5 335 096	

1	Avances et prêts au personnel	déc.-17
	Prêts sur fonds propres	601 077
	Avances sur salaires	194 907
	Total	795 984

2	Produits à recevoir	déc.-17
	Ristournes constructeurs	2 560 932
	Intérêts / Fonds gérés et emprunt obligataire	138 088
	Intérêts créditeurs	102 683
	Divers produits à recevoir	24 051
	Total	2 825 755

Note (B-6) Liquidités et équivalents de liquidités :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Liquidités et équivalents de liquidités			déc.-17	déc.-16
Placements SICAV		4 573 283	13 031 340	
Placements à court terme		295 048	43 295 048	
Effets à l'encaissement		7 501 021	9 316 904	
Chèques à l'encaissement		3 224 259	1 632 134	
Banques créditrices		11 937 605	1 841 598	
Caisses		11 250	11 250	
Total		27 542 466	69 128 274	

5. NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES ET LES PASSIFS**Note (B-7) Capitaux propres :**

Capitaux propres		
	déc.-17	déc.-16
Capital social	30 000 000	30 000 000
Fonds social	1 612 067	1 846 299
Résultats antérieurs reportés	11 443	6 239
Réserves et Autres capitaux propres	56 790 463	48 790 463
TOTAL CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE LA PERIODE	88 413 973	80 643 000
Résultat de l'exercice	26 537 682	28 355 881
TOTAL CAPITAUX PROPRES APRES RESULTAT DE LA PERIODE	114 951 655	108 998 881

1 : Le détail de la rubrique fonds social se présente comme suit :

Réserve pour fonds social au 31/12/2016	1 846 299
--	------------------

A déduire :

- Aides et dons au personnel	477 920
- Financement activité sportive	56 609
- Financement du coût de la restauration	529 527
- Excursions	39 732
- Financement des intérêts crédit personnel	11 389

A ajouter :

- Affectation du résultat 2016	850 676
- Intérêts sur prêts réalisé sur le Fonds social	30 270

Fonds social disponible au 31/12/2017	1 612 067
--	------------------

Note (B-8) Provision pour risques et charges :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Provision pour risques et charges		
	déc.-17	déc.-16
Provision pour risques et charges	5 544 058	4 662 943
Total	5 544 058	4 662 943

Note (B-9) Emprunts :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Emprunts		
	déc.-17	déc.-16
Emprunt Attijari Bank	19 857 060	0
Total	19 857 060	0

Note (B-10) Autres passifs non courants :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Autres passifs non courants		
	déc.-17	déc.-16
Provision pour départ à la retraite	151 503	187 670
Total	151 503	187 670

Note (B-11) Fournisseurs et comptes rattachés :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Fournisseurs et comptes rattachés		
	déc.-17	déc.-16
Fournisseurs locaux	7 612 964	1 224 409
Fournisseurs d'immobilisations	2 647 453	716 460
Fournisseurs groupe	3 581 915	3 371 168
Fournisseurs étrangers	1 58 428 743	66 629 371
Fournisseurs, effets à payer	20 942	98 516
Fournisseurs, retenues de garantie	1 672 286	550 825
Fournisseurs, factures non parvenues	3 007 748	980 502
Total	76 972 051	73 571 252

1	Fournisseurs étrangers	
	déc.-17	
VOLKSWAGEN	21 060 470	
AUDI	11 467 281	
SEAT	19 312 408	
SKODA	3 783 776	
Porsche	2 579 844	
Divers	224 964	
Total	58 428 743	

Note (B-12) Autres passifs courants :

Autres passifs courants		
	déc.-17	déc.-16
Clients, avances et acomptes sur commandes	0	283 002
Etat, impôts et taxes	182 555	3 162 073
Provision pour congés payés	414 401	886 750
Débours sur droits de douane	33 974	306
Débours sur cartes grises	155 753	35 395
CNSS	1 116 787	1 083 909
Assurance groupe	69 512	209 421
Charges à payer	2 532 051	1 706 670
Produits constatés d'avance	60 000	361 852
Créditeurs divers	84 457	36 012
Total	4 649 489	7 765 391

Note (B-13) Concours bancaires et autres passifs financiers :

Concours bancaires et autres passifs financiers		
	déc.-17	déc.-16
Échéances à moins d'un an sur emprunts	4 142 940	0
Total	4 142 940	0

6. NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

Note (R-1) Revenus :

Chiffre d'affaires		
	déc.-17	déc.-16
Ventes de véhicules neufs	359 961 949	338 212 516
Ventes de véhicules neufs en hors taxes	2 360 873	3 682 323
Ventes de pièces de rechange et de lubrifiants	15 495 255	14 334 626
Ventes de travaux atelier	3 767 678	3 407 187
Ventes de carburants	5 820	5 270
Ventes de travaux extérieurs sur véhicules neufs	153 460	114 355
Ventes d'accessoires de véhicules neufs	187 844	155 350
Total chiffre d'affaires	381 932 879	359 911 627

Note (R-2) Coût des achats :

Coût des achats		
	déc.-17	déc.-16
Achats de Véhicules neufs	260 084 629	216 816 542
Achats de pièces de rechange	14 573 919	12 463 887
Achats d'accessoires	478 659	620 414
Charge de personnel direct	2 843 227	2 869 194
Frais de transit	147 215	252 894
Droits de douane	53 012 681	45 240 587
Assurance maritime	1 183 351	882 661
Frêt maritime	5 517 983	4 833 814
Frais de gardiennage (STAM)	636 490	457 959
Frais de magasinage	662 080	208 591
Achats de lubrifiants	571 958	338 653
Travaux extérieurs	173 419	115 339
Achats pour les ateliers	301 753	288 143
Total	340 187 364	285 388 677

Note (R-2) Variation de stocks :

Variation de stock	déc.-17	déc.-16
Stock des travaux en cours	29 012	329 431
Stock Initial	1 001 301	1 330 732
Stock Final	972 289	1 001 301
Stock de véhicules	-9 921 184	16 850 339
Stock Initial	33 660 977	50 511 316
Stock Final	43 582 160	33 660 977
Stock pièces de rechange	0	632 057
Stock Initial	0	632 057
Stock Final	0	0
Stock lubrifiants	2 469	13 528
Stock Initial	2 469	15 997
Stock Final	0	2 469
Stock carburants	-1 505	-3 308
Stock Initial	22 298	18 990
Stock Final	23 803	22 298
Total variation des stocks	-9 891 207	17 822 047

Note (R-3) Frais de distribution & d'administration :

Frais de distribution & d'administration	déc.-17	déc.-16
Charge de personnel	14 344 977	13 351 037
Frais déplacements à l'étranger (AVA et Billets)	1 155 666	1 201 465
Publicités et insertions	751 821	301 542
Consommables	197 555	132 335
Cadeaux, Réceptions et restaurations	189 312	158 790
Vêtements de Travail	136 011	156 163
Frais de Formation	218 895	485 602
Autres Frais sur Ventes	2 312 640	2 635 074
Location diverses	44 196	108 476
Achat divers par caisses	72 806	69 955
Abonnements	409 207	424 457
Assurances	272 122	244 907
Dons et subventions	22 000	32 633
Energie	766 785	751 210
Entretien et réparations	613 796	793 615
Fournitures de bureaux	266 344	245 494
Frais bancaires	1 303 901	1 107 775
Gardiennage	570 212	598 649
Honoraires	1 619 056	1 519 817
Dotation aux amortissements	3 826 381	3 848 102
Impôts & Taxes	1 367 361	1 376 994
Total	30 461 043	29 544 091

Note (R-4) Autres produits d'exploitation :

Autres produits d'exploitation		
	déc.-17	déc.-16
Quote-part des sociétés du groupe dans les charges communes	655 574	548 216
Ristournes TFP	148 763	132 484
Locations	251 136	251 724
Frais de gestion et autres services	132 827	303 037
Reprise de provisions sur Stocks VN	800 368	295 442
Reprise de Provisions sur créances	53 000	368 506
Total	2 041 667	1 899 409

Note (R-5) Autres charges d'exploitation :

Autres charges d'exploitation		
	déc.-17	déc.-16
Dotations aux provisions sur stocks VN	701 147	677 559
Dotations aux Provisions sur créances	52 500	678 358
Total	753 647	1 355 917

Note (R-6) Charges financières nettes :

Charges financières		
	déc.-17	déc.-16
Intérêts sur comptes courants	212 518	2 717
Total	212 518	2 717

Note (R-7) Produits des placements

Produits des placements		
	déc.-17	déc.-16
Produits net sur placements	1 600 514	3 221 004
Dividendes reçus	7 960 440	7 209 357
Intérêts créditeurs	304 931	202 588
Total	9 865 885	10 632 949

Note (R-9) Autres gains ordinaires :

Autres gains ordinaires		
	déc.-17	déc.-16
Produits non récurrents	2 298 274	426 081
Profits sur cessions d'immobilisations	290 787	175 034
Total	2 589 060	601 114

Note (R-10) Autres pertes ordinaires

Autres pertes ordinaires		
	déc.-17	déc.-16
Autres pertes	268 398	50 558
Pertes sur créances irrécouvrables	17 236	4 309
Dotations aux provisions pour risques et charges	1 022 721	48 456
Reprise sur provisions pour risques et charges	141 606	0
Différences de règlement et débours	21 570	2 062
Pénalités de retard	156 045	109 390
Total	1 344 363	214 775

Note (R-11) Eléments extraordinaires

Eléments extraordinaires		
	déc.-17	déc.-16
Contribution conjoncturelle 7,5% pour le budget de l'Etat	0	2 390 999
Total	0	2 390 999

A1-TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 31/12/2017

Désignations	VALEURS BRUTES COMPTABLES						AMORTISSEMENTS LINEAIRES					Valeur comptable nette au 31/12/2017
	Cumul des acquisitions au	Acquisitions AU 31/12/2017	(-) Cessions	(-) reclassements	Reclassements inventaires physiques	Cumul au	Cumul des amortissements au	Dotation aux amortissements AU 31/12/2017	Amortissements des cessions	Reclassements inventaire physique	Cumul des amortissements AU 31/12/2017	
	31/12/16	2017		2017		31/12/17	31/12/16	2017	2017		30/09/17	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES												
Licences & Logiciels informatiques	2 333 168	76 830	-	49 880	18 612	2 478 490	1 887 419	369 712		10 878	2 268 008	210 484
Total immobilisations incorporelles	2 333 168	76 830	-	49 880	18 612	2 478 490	1 887 419	369 712	-	10 878	2 268 008	210 484
IMMOBILISATIONS CORPORELLES												
Terrains	9 373 809	274 927	-	-	-	9 648 736	-	-	-	-	-	9 648 736
Constructions	19 439 475	147 686	-	4 995 776	31 173	24 551 764	7 715 582	875 927	-	5 367	8 586 142	15 965 622
A A I Générale & installations techniques	12 510 033	1 725 392	-	172 107	747 905	13 659 627	5 185 107	1 168 264	-	432 158	5 921 213	7 738 414
Matériels de transport	3 278 077	1 073 682	692 970	-	268 652	3 390 137	1 901 234	579 335	402 206	230 567	1 847 796	1 542 341
Equipements de bureau	1 647 191	427 380	-	17 678	195 527	1 861 366	1 025 339	127 078	-	322 303	830 115	1 031 251
Matériels informatiques	2 164 157	171 483	2 010	-	660 604	1 673 026	1 919 368	146 106	2 010	869 364	1 194 100	478 926
Matériels et outillages	6 279 541	752 327	-	-	367 847	6 664 021	2 966 309	504 373	-	206 047	3 264 635	3 399 386
Immobilisations en cours	5 560 953	14 017 566	-	5 200 085	42 198	14 336 236	-	-	-	-	-	14 336 236
Total immobilisations corporelles	60 253 237	18 590 442	- 694 980	- 49 880	- 2 313 906	75 784 914	20 712 939	3 401 084	- 404 216	- 2 065 806	21 644 001	54 140 911
Avances et commandes sur immobilisations												-
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	62 586 406	18 667 272	- 694 980	- 0	- 2 295 294	78 263 404	22 600 358	3 770 795	- 404 216	- 2 054 929	23 912 008	54 351 395

A2-TABLEAU DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES AU 31/12/2017

Participations	Participations cumulées fin 2016		Participations 2017			Total	Détenion en %
	Nbre actions souscrites/achetées	Valeur d'acquisition	Nbre actions souscrites/achetées/ cédées	Valeur de cession	Valeur d'acquisition		
CAR GROS	19 999	1 999 900				1 999 900	99,99%
A.T.L	1 813 505	4 627 143				6 547 329	10,67%
	640 062	1 920 186					
	213 354	0*					
HEVI	10	100				100	2%
ATTIJARI BANK	772 798	10 498 002				10 498 002	1,94%
AF CAR		3 336 251					
Partie non encore Libérée		-2 502 187				834 064	90,00%
Amen Bank			1 059 066		26 529 603	26 529 603	4,90%
S/TOTAL I		19 879 395				46 408 998	
Placements							
Amen SICAR		14 000 000				14 000 000	
Emprut Obligataire Amen Bank	33 000	2 640 000	-6 600	-660 000		1 980 000	
S/TOTAL II		16 640 000				15 980 000	
TOTAL GENERAL		36 519 395				62 388 998	

* *Actions gratuites*

**A3-TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
AU 31/12/2017**

Désignation	Capital	Réserve légale	Autres réserves	Réserve spéciale pour réinv.	Résultats reportés	Fonds social	Resultat de la période	Total
Capitaux propres au 31 DECEMBRE 2016	30 000 000	3 000 000	31 790 463	14 000 000	6 239	1 846 298	28 355 881	108 998 881
Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 Décembre 2016								
Affectation en résultats reportés					28 355 881		(28 355 881)	-
Affectation réinvestissement								-
Affectation réserves			8 000 000		(8 000 000)			
Affectation en fonds social					(850 676)	850 676		-
Dividendes distribués					(19 500 000)			-19 500 000
Mouvements sur fonds social						(1 084 908)		- 1 084 908
Résultat de la période							26 537 682	26 537 682
Capitaux propres au 31 DECEMBRE 2017	30 000 000	3 000 000	39 790 463	14 000 000	11 443	1 612 067	26 537 682	114 951 655

A-4 : Etat des engagements hors bilan au 31-12-2017 :

I) ETAT DES ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE PAR BANQUE (LETTRE DE CREDIT STAND BY)

En euro

BANQUE	MONTANT LC STANDBY	TOTAL
AB	22 000 000	22 000 000
BH	15 000 000	15 000 000
ATTIJARI BANK	17 000 000	17 000 000
UBCI	10 000 000	10 000 000
TOTAL	64 000 000	64 000 000

II) ETAT DES CAUTIONS BANCAIRES

en dinars

NATURE	B I A T	AMEN BANK	UBCI	BANQUE ZITOUNA	TOTAL
Caution provisoire	124 141,327	72 400,000	1 500,000		198 041,327
Caution définitive	66 381,800	913 944,054	3 900,000	29 207,600	1 013 433,454
Caution de retenue de garantie	168 000,000	1 675 588,470		29 260,000	1 872 848,470
Caution pour admission temporaire	1 000 000,000	5 690 800,000			6 690 800,000
Autres	26 759,984	1 000 000,000			1 026 759,984
TOTAL	1 385 283,111	9 352 732,524	5 400,000	58 467,600	10 801 883,235

A5-Soldes Intermédiaires de Gestion au 31/12/2017

	2016	2017		2016	2017		2016	2017
Produits			charges			Soldes		
Ventes de marchandises	359 911 627	381 932 879	Coût d'achat des marchandises vendues	303 210 724	330 296 157			
Marge commerciale	56 700 903	51 636 722				Marge commerciale	56 700 903	51 636 722
Autres produits d'exploitation	0	2 041 667	Autres charges externes	11 411 092	10 922 323			
Valeur ajoutée Brute	45 289 811	42 756 066				Valeur ajoutée Brute	45 289 811	42 756 066
			Impôts et taxes	1 376 994	1 367 361			
			Charges du personnel	13 351 037	14 344 977			
Excédent brut d'exploitation	30 561 779	27 043 728				Excédent brut d'exploitation	30 561 779	27 043 728
Autres produits ordinaires	601 114	2 589 060	Autres charges ordinaires	214 775	321 642			
Produits financiers	10 632 949	9 865 885	Charges financières	2 717	212 518			
			Dotations aux amort et aux prov	5 252 474	5 602 749			
			Impot/résultat ordinaire	7 969 995	6 824 081			
Résultat des activités ordinaires	28 355 883	26 537 683				Résultat des activités ordinaires	28 355 881	26 537 683
Effet des modifications comptables	0	0	Pertes extraordinaires	2 390 999	0			
Résultat net après modifications comptables	28 355 883	26 537 682				Résultat net après modifications comptables	28 355 881	26 537 682

ANNEXE 6 : INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES :

Les opérations réalisées avec les parties liées de la société « Ennakl Automobiles » durant l'exercice 2017 se présentent comme suit :

1) Location d'un magasin de pièces de rechange à la société Car Gros :

La société « Ennakl Automobiles » a loué à la société « Car Gros » un local sis à la Charguia II d'une superficie de 1 250 m² affecté à hauteur de 1 200 m² en tant que magasin de pièces de rechange et à hauteur de 50 m² en tant que showroom. Le loyer annuel de 2017 suivant l'avenant de 01/01/2009 s'élève à 148 624 DT TTC.

2) Achats et ventes Ennakl Automobiles / Car Gros 2017 et opérations diverses :

- La société « Car Gros » a facturé à la société « Ennakl Automobiles » un montant de 16 745 632 DT TTC nets de remises à titre de vente de pièces de rechanges.
- La société « Car Gros » a facturé à la société « Ennakl Automobiles » un montant de 26 969 DT TTC à titre de vente d'outillages.
- La société « Ennakl Automobiles » a facturé à la société « Car Gros » un montant de 61 644 DT TTC à titre de réparation véhicule et d'achat d'une voiture.
- La part de la société « Ennakl Automobiles » dans les dividendes distribués par « Car Gros » sur le résultat de l'exercice 2016 est de 5 499 725 DT.

3) Charges communes 2017 Ennakl Automobiles / Car Gros :

La société « Ennakl Automobiles » a facturé à la société CAR GROS un montant de 773 577 DT TTC à titre de charges communes en 2017.

4) Ventes Ennakl Automobiles / AF CAR en 2017 :

La société « Ennakl Automobiles » a facturé à la société « AF CAR » un montant de 454 473 DT au titre de ventes de véhicules neufs en 2017.

5) Charges diverses 2017 Ennakl Automobiles / AF CAR :

La société « Ennakl Automobiles » a supporté des charges diverses au profit de la filiale « AF CAR » pour un montant de 375 229 DT TTC en 2017.

6) Salaires du personnel détaché chez la filiale AF CAR :

Lors de l'exercice 2017, la société « Ennakl Automobiles » a supporté un montant de 38 668 DT à titre de salaires du personnel détaché chez la filiale « AF CAR ». Le paiement des salaires en question a été constatés au débit du compte courant « AF CAR ».

7) Titres de participation Amen Bank :

La société « Ennakl Automobiles » a procédé au cours de l'exercice 2017 à l'acquisition d'un bloc d'actions AMEN BANK pour un montant global de 26 529 603 DT, dont 24 000 000 DT financés par un emprunt bancaire contracté auprès d'ATTIJARI BANK et rémunéré au taux d'intérêt annuel de 7,08%.

8) Placements réalisés auprès de l'Amen Bank en 2017 :

La société « Ennakl Automobiles » a réalisé des opérations de placement en comptes à terme et en certificats de dépôts auprès de « l'Amen Bank » pour un montant global de 61 000 000 dinars compte tenu des renouvellements et aux conditions négociées. Ces placements ont été remboursés en totalité en 2017.

A la date de clôture, l'encours des placements de la société « Ennakl Automobiles » auprès de « l'Amen Bank » est de 295 048 dinars et provient de l'exercice 2016.

9) Fonds gérés déposés auprès de l'Amen SICAR et rémunérations :

Au 31-12-2017, les fonds gérés déposés durant les exercices antérieurs auprès de « l'Amen SICAR » sont d'un montant de 14 000 000 dinars. La société « Ennakl Automobiles » a inscrit en charges à payer au 31-12-2017 le montant de 140 000 DT au titre de la commission de gestion des fonds gérés au taux de 1% au profit de « l'Amen SICAR ».

La société « Ennakl Automobiles » a inscrit en produits à recevoir au 31-12-2017 le montant de 18 116 DT au titre des revenus des fonds gérés déposés auprès de « l'Amen SICAR » Etant précisé que le montant brut porté à ce titre parmi les revenus des placements en 2017 s'élève à 212 415 DT.

10) Placements SICAV auprès de l'Amen Bank :

L'encours des placements détenus par la société Ennakl Automobiles auprès de l'Amen SICAV au 31-12-2017 s'élève à 2 474 208 DT (réévalués sur la base de la valeur liquidative du 31-12-2017 soit 103,092 DT).

11) Frais d'assurance encourus avec Assurances COMAR :

La société « Ennakl Automobiles » a encourus auprès de « l'Assurances COMAR » au 31-12-2017 des frais d'assurance s'élevant à 2 834 744 DT.

12) Obligations et engagements envers les dirigeants :

Les rémunérations servies aux dirigeants de la société en 2017 peuvent être synthétisées comme suit :

Nature de la rémunération brute	IBRAHIM DEBBACHE		LAAROUSSI BEN YEDDER		JAIET Ahmed Maher
	Président Directeur Général		Secrétaire Général		Directeur Général Adjoint
	Charges de l'exercice 2017	Passifs au 31/12/2017	Charges de l'exercice 2017	Passifs au 31/12/2017	Charges de l'exercice 2017
Salaire et primes	457 121	0	210 000	0	270 000
Voiture de fonction	1 320	0	1 320	0	1 320
Quotas essence	8 016	0	8 016	0	8 016

Les charges encourues en 2017 au titre des voitures de fonction et des quotas d'essence font partie de leurs salaires bruts.

13) Rémunérations servies aux représentants permanents des administrateurs membres du comité permanent d'audit :

La société Ennakl automobiles a servi en 2017 aux représentant permanent d'administrateurs et membres du comité permanent d'audit les rémunérations suivantes exprimées en DT et en HT :

Nom	Qualité	Rémunération
Fethi Mestiri	Président du CPAI	8 000
Khaled Bouricha	Membre du CPAI et représentant permanent de Tunisie Développement SICAR	4 000
Hakim Ben Yedder	Membre du CPAI et représentant permanent d'Assurances COMAR	4 000

14) Participation aux frais de siège de la société PGI Holding :

La société « Ennakl automobiles » a versé à la société « PGI Holding » le montant de 188 800 DT TTC à titre de participation aux frais de siège de cette dernière suivant la convention conclue à cet effet.

15) Participation dans l'emprunt obligataire émis par l'Amen Bank :

La société « Ennakl Automobiles » a souscrit 33 000 obligations en 2015 à l'emprunt obligataire émis par « l'Amen Bank » aux modalités suivantes :

- Valeur nominale : 100 DT
- Taux d'intérêt : 7,35 % (Fixe)
- Nombre d'obligations : 33 000
- Mode de remboursement : 20 DT par obligation et par an à partir de la 1^{ère} année (2016) majorés des intérêts échus à cette date.

En 2017, ces obligations ont été remboursées à raison de 1/5 de leur montant nominal soit au total 660 000 DT majorés des intérêts échus pour un montant de 196 485 DT. Par ailleurs, la société « Ennakl Automobiles » a inscrit en produits à recevoir au 31-12-2017 le montant de 121 275 DT relatif aux intérêts courus et non encore échus.

16) Opérations d'achats et de ventes réalisées avec les parties liées (Groupe Amen Bank et Groupe PGH) en 2017 :

La société « Ennakl Automobiles » a facturé à titre de vente de véhicules neufs et de prestation de services après-vente durant l'exercice 2017 ce qui suit :

- « Amen Bank » : 67 859 DT TTC,
- « Assurances COMAR » : 211 778 DT TTC,
- « Café Ben Yedder » et « Café Bondin » : 183 685 DT TTC,
- « Poulina Group Holding » 130 103 DT TTC.
- « STE DICK » : 47 517 DT TTC
- « PGI » : 101 563 DT TTC
- « STE PARENIN » : 2 038 746 DT TTC

17) Opérations de vente par leasing réalisées en 2017 financées par la société Tunisie Leasing :

La société « Tunisie Leasing » a financé des opérations de vente réalisées par la société « Ennakl Automobiles » en 2017 pour un montant total de 46 153 863 DT TTC.

18) Opérations de vente par leasing réalisées en 2017 financées par la société ATL :

La société « A T L » a financé des opérations de vente réalisées par la société « Ennakl Automobiles » en 2017 pour un montant total de 24 550 443 DT TTC.

19) Marchés conclus avec la société SBF :

La société « Ennakl Automobiles » a encouru en 2017 le montant de 10 052 744 DT TTC dans le cadre des deux marchés de travaux de constructions « Construction d'un Showroom SKODA au site La Goulette » et « Construction d'un centre de logistique au site La Goulette » conclus avec la société SBF en 2016 pour un montant total de 12 119 702 DT, TTC.

TUNIS, le 22 Mars 2018,
MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA
SOCIETE ENNAKL AUTOMOBILES S.A.
LA CHARGUIA II
1080 – TUNIS -

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Messieurs les Actionnaires,

I- Opinion :

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 14 Mai 2015, nous avons effectué l'audit les états financiers de la société **ENNAKL AUTOMOBILES S.A.** qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2017, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un total du bilan de **226 272 756 DT** au 31 Décembre 2017, un bénéfice net de l'exercice clos à cette date de **26 537 682 DT**, des capitaux propres avant affectation du résultat de l'exercice de **114 951 655 DT** au 31 Décembre 2017 et des flux de trésorerie négatifs affectés aux activités d'exploitation de **2 373 380 DT** pour l'exercice clos à cette date.

A notre avis, les états financiers ci-joints, présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société au 31 Décembre 2017, ainsi que sa performance et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises de Tunisie.

II- Fondement de l'Opinion :

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers** » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

III- Questions clés d'audit :

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

1) Les stocks de véhicules neufs :

Les stocks de la société figurant au bilan au 31 Décembre 2017 pour un montant brut de 44 578 252 TND, représentent un des postes les plus importants du bilan et sont composés essentiellement du stock de véhicules neufs. Les stocks de VN sont valorisés à leur prix d'achat unitaires par VIN (numéro de châssis) majorés des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport et autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.

Chaque véhicule, qui demeure en stock non vendu fait l'objet d'une provision annuelle à hauteur de 20% de son prix de revient à partir de la troisième année de détention.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté notamment en l'assistance à l'inventaire physique des stocks, ainsi que l'examen et la validation du coût de revient des stocks.

2) Chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires, figurant à l'état de résultat au 31 décembre 2017, pour un montant de 381 932 879 DT et représentant un des postes les plus importants de l'état de résultat, est comptabilisé lors de la facturation du véhicule neuf.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'examen, l'évaluation et la validation du processus lié à la comptabilisation des revenus et notamment le rapprochement avec la base commerciale et l'examen analytique.

IV- Rapport d'activité du conseil d'administration :

La responsabilité du rapport d'activité incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport d'activité et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'Article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Société **ENNAKL AUTOMOBILES S.A.** dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers et conformément à l'Article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

V- Responsabilités du conseil d'administration pour les états financiers :

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société **ENNAKL AUTOMOBILES S.A.** à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de cette continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société **ENNAKL AUTOMOBILES S.A.** ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

VI- Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes de révision comptable généralement admises en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes de révision comptable généralement admises en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Dans ce cadre, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de conception et de mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent au conseil d'administration. Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences majeures affectant le système de contrôle interne de la société. Les faiblesses et les insuffisances identifiées au cours de notre audit, ainsi que nos recommandations ont été communiquées à la Direction Générale et au Comité permanent d'audit de la société.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil d'administration du

principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public ;

VII- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires :

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

➤ Efficacité du système de contrôle interne :

En application des dispositions de l'Article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

➤ **Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur :**

En application des dispositions de l'Article 19 du Décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Les co-commissaires aux comptes :

FMBZ KPMG Tunisie

Cabinet Salah Meziou

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI
Managing Partner

Salah MEZIOU
Managing Partner

TUNIS, le 22 Mars 2018,
MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE
LA SOCIETE ENNAKL AUTOMOBILES
S.A.
LA CHARGUIA II
1080 – TUNIS -

**RAPPORT SPECIAL DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
CONVENTIONS REGLEMENTEES VISEES PAR LES ARTICLES 200 ET 475 DU
CODE DES SOCIETES COMMERCIALES RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE 31
DECEMBRE 2017**

Messieurs les Actionnaires,

En application des Articles 200 & 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport spécial sur les conventions règlementées prévues par lesdits articles.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Dans ce cadre, nous vous signalons que nous avons été avisés des conventions et engagements règlementés suivants :

**I- CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT
L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE 2017 :**

- La société « ENNAKL AUTOMOBILES » a loué à la société « CAR GROS » un local sis à la Charguia II d'une superficie de 1 250 m² affectée à hauteur de 1 200 m² en tant que magasin de pièces de rechange et à hauteur de 50 m² en tant que showroom. Le loyer annuel de 2017 suivant l'avenant du 01/01/2009 s'élève à 148 624 DT toutes taxes comprises.

II- CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2017 :

Transactions effectuées avec la société filiale « CARGROS » :

- Facturation par la société « ENNAKL AUTOMOBILES » à la société « CAR GROS » d'un montant toutes taxes comprises de 773 577 DT, à titre de charges communes relatives à l'exercice 2017.
- Facturation par la société « ENNAKL AUTOMOBILES » à la société « CAR GROS » d'un montant toutes taxes comprises de 61 644 DT à titre de réparation de véhicules et de vente d'une voiture.
- Facturation par la société « CAR GROS » à la société « ENNAKL AUTOMOBILES » d'un montant toutes taxes comprises de 16 745 632 DT nets de remises, au titre des ventes de pièces de rechange.

- Facturation par la société « CAR GROS » à la société « ENNAKL AUTOMOBILES » d'un montant toutes taxes comprises de 26 969 DT, au titre des ventes de matériel et d'outillages.

Transactions effectuées avec la société filiale « AF CAR » :

- Facturation par la société « ENNAKL AUTOMOBILES » à la société « AF CAR » d'un montant toutes taxes comprises de 454 473 DT, à titre de vente de véhicules relatives à l'exercice 2017.
- La société « ENNAKL AUTOMOBILES » a constaté en charges de l'exercice 2017 des frais se rattachant à la filiale « AF CAR » pour un montant de 375 229 DT TTC.
- Lors de l'exercice 2017, la société « Ennakl Automobiles » a supporté un montant de 38 668 DT à titre de salaires du personnel détaché chez « AF CAR ». Le paiement des salaires en question a été constatés au débit du compte courant « AF CAR ».

Opérations financières avec des sociétés appartenant au Groupe « Amen Bank » :

- La société a procédé au cours de l'exercice 2017 à l'acquisition d'un bloc d'actions AMEN BANK pour un montant global de 26 529 604 DT dont 24 000 000 DT financés par emprunt bancaire contracté auprès d'ATTIJARI BANK.
- La société « ENNAKL AUTOMOBILES » a réalisé des opérations de placement en comptes à terme et en certificats de dépôts auprès de « l'Amen Bank » pour un montant global de 61 000 000 dinars compte tenu des renouvellements et aux conditions négociées. Ces placements ont été remboursés en totalité en 2017.

A la date de clôture, l'encours des placements de la société « Ennakl Automobiles » auprès de « l'Amen Bank » est de 295 048 dinars et provient de l'exercice 2016.

- Les fonds gérés de la société « ENNAKL AUTOMOBILES » au 31/12/2017 déposés auprès de l'« AMEN SICAR » au cours des exercices antérieurs, présentent un solde de 14 000 000 DT, se détaillant comme suit :

(Exprimé en DT)

Montant en DT	Année de souscription	Date d'échéance
3 000 000	2014	2020
5 000 000	2015	2021
6 000 000	2016	2022

Au 31-12-2017, la société « ENNAKL AUTOMOBILES » a inscrit en charges à payer le montant de 140 000 DT, au titre de la commission de gestion des fonds gérés au taux de 1 % au profit de l'« AMEN SICAR ».

Au 31-12-2017, la société « ENNAKL AUTOMOBILES » a inscrit en produits à recevoir le montant de 18 116 DT, au titre des revenus des fonds gérés déposés auprès de l'« AMEN SICAR ». Etant précisé que le montant brut porté à ce titre parmi les revenus des placements en 2017 s'élève à 212 415 DT.

- L'encours des placements détenus par la société ENNAKL AUTOMOBILES auprès de l'Amen SICAV au 31-12-2017 s'élève à 2 474 208 DT (réévalués sur la base de la valeur liquidative du 31-12-2017 soit 103,092 DT).

- La société « ENNAKL AUTOMOBILES » a souscrits 33 000 obligations en 2015 à l'emprunt obligataire émis par l' « AMEN BANK » aux modalités suivantes :
 - Valeur nominale : 100 DT
 - Taux d'intérêt : 7,35 % (Fixe)
 - Nombre d'obligations : 33 000
 - Mode de remboursement : 20 DT par obligation et par an à partir de la 1^{ère} année (2016) majorés des intérêts échus à cette date.
 En 2017, ces obligations ont été remboursées à raison de 1/5 de leur montant nominal soit au total 660 000 DT majorés des intérêts échus pour un montant de 196 485 DT. Par ailleurs, la société « ENNAKL AUTOMOBILES » a inscrit en produits à recevoir au 31-12-2017 le montant de 121 275 DT relatif aux intérêts courus et non encore échus.

Marchés et prestations de service fournies par des parties liées (COMAR, Groupe PGI, SBF) :

- La société « ENNAKL AUTOMOBILES » a encourus auprès de « l'Assurances COMAR » au 31-12-2017 des frais d'assurance s'élevant à 2 834 744 DT.
- La société « ENNAKL AUTOMOBILES » a versé à la société « PGI Holding » le montant de 188 800 DT TTC à titre de participation aux frais de siège de cette dernière suivant la convention conclue à cet effet.
- La société « ENNAKL AUTOMOBILES » a encouru en 2017 le montant de 10 052 744 DT TTC dans le cadre des deux marchés de travaux de constructions « Construction d'un Showroom SKODA au site La Goulette » et « Construction d'un centre de logistique au site La Goulette » conclus avec la société SBF en 2016 pour un montant total de 12 119 702 DT, TTC.

Opérations d'achats et de ventes réalisées avec des parties liées (Groupe Amen Bank et Groupe PGH) en 2017 :

- La société « ENNAKL AUTOMOBILES » a facturé à titre de la vente de véhicules neufs et de prestation de services après-vente lors de l'année 2017 ce qui suit :
 - « Amen Bank » : 67 859 DT TTC,
 - « Assurances COMAR » : 211 778 DT TTC,
 - « Café Ben Yedder » et « Café Bondin » : 183 685 DT TTC,
 - « Poulina Group Holding » 130 103 DT TTC.
 - « STE DICK » : 47 517 DT TTC
 - « PGI » : 101 563 DT TTC
 - « STE PARENIN » : 2 038 746 DT TTC

Rémunérations servies aux représentants permanents des administrateurs membres du comité permanent d'audit :

- La société « ENNAKL AUTOMOBILES » a servi en 2017 aux représentants permanents d'administrateurs et membres du comité permanent d'audit les rémunérations suivantes exprimées en dinars :

Nom	Qualité	Rémunération
Fethi Mestiri	Président du CPAI	8 000
Khaled Bouricha	Membre du CPAI et représentant permanent de Tunisie Développement SICAR	4 000
Hakim Ben Yedder	Membre du CPAI et représentant permanent d'Assurances COMAR	4 000

Emprunts bancaires :

- Afin de financer son opération d'acquisition du bloc d'actions AMEN BANK pour un montant total de 26 529 604 DT, la société « ENNAKL AUTOMOBILES » a contracté un emprunt bancaire de 24 000 000 DT auprès de ATTIJARI BANK rémunéré à un taux d'intérêt annuel de 7,08%.

III- OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS DE LA SOCIETE ENVERS LES DIRIGEANTS :

Conformément aux dispositions de l'article 200. § II. Alinéa 5 du Code des Sociétés Commerciales, les rémunérations brutes des dirigeants de la société peuvent être synthétisées comme suit :

Nature de la rémunération brute	IBRAHIM DEBBACHE		JAIET AHMED MAHER		LAAROSSI BEN YEDDER	
	Président Directeur Général		Directeur Général Adjoint		Secrétaire Général	
	Charges de l'exercice 2017	Passifs au 31/12/2017	Charges de l'exercice 2017	Passifs au 31/12/2017	Charges de l'exercice 2017	Passifs au 31/12/2017
-Salaire, primes et avantages en nature*	466 457	0	279 336	0	219 336	0

* y compris un quota de carburant et une voiture de fonction.

IV- OPERATIONS COURANTES CONCLUES A DES CONDITIONS NORMALES :

Par ailleurs, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qualifiés de courants et conclus à des conditions normales :

- La société « Tunisie Leasing » a financé des opérations de vente réalisées par la société « ENNAKL AUTOMOBILES » en 2017 pour un montant total de 46 153 863 DT, TTC.
- La société « A T L » a financé des opérations de vente réalisées par la société « ENNAKL AUTOMOBILES » en 2017 pour un montant total de 24 550 443 DT, TTC.

Par ailleurs nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des Articles 200 & 475 précités.

Les co-commissaires aux comptes :

FMBZ KPMG Tunisie

Cabinet Salah Meziou

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI
Managing Partner

Salah MEZIOU
Managing Partner